

ABDELHAMID BENCHARIF ^[*]

Éléments de réflexion sur la dynamique de la consommation alimentaire en Algérie

Au cours des dernières années, la notion de «stratégie alimentaire» a rallié le consensus des instances internationales, des praticiens et des chercheurs spécialisés dans le domaine de l'alimentation. La démarche stratégique répond particulièrement aux nécessités des pays en développement où elle permet d'atteindre un meilleur degré d'autosuffisance alimentaire.

En effet, la définition générale d'une stratégie suppose une utilisation rationnelle et optimum des ressources existantes en vue d'atteindre des objectifs, grâce à une démarche qui permet la cohérence, l'intégration et la synergie d'actions et de politiques jusque-là isolées.

Après avoir examiné les différentes approches qui ont convergé vers la formulation et la mise en oeuvre des stratégies alimentaires dans différents pays^[1], il convient d'amorcer une réflexion sur le processus de planification alimentaire en Algérie.

En Algérie, où la situation alimentaire est caractérisée par une importance croissante de la consommation des produits transformés commercialisés et par une forte dépendance en produits de base, et où l'Etat détient les principaux instruments de régulation : réglementation des prix et subventions pour les produits dits stratégiques, investissements en agriculture et dans l'industrie de transformation, le monopole des importations... ; une distinction de la planification alimentaire au sein de la planification nationale s'avère indispensable.

A l'étape actuelle, en relation avec la réorganisation de l'économie qui vient d'être engagée, le processus de régulation et de coordination des filières agro-alimentaires s'impose de plus en plus.

Tous les plans de développement ainsi que les textes doctrinaux reflètent une volonté d'orienter et d'adapter l'ensemble du système productif vers les besoins nationaux et proclament les objectifs de satisfaction des besoins alimentaires et de réduction de la dépendance.

Cependant, dans la pratique, les orientations et les objectifs fixés par la planification se sont traduits par de multiples contradictions, des effets pervers et des déséquilibres intersectoriels qui ont perturbé le processus de régulation du système agro-alimentaire.

D'une manière générale, ces décalages et déséquilibres sont attribués :

- d'une part à l'insuffisance des politiques sectorielles et plus particulièrement la politique agricole ;
- d'autre part à la faiblesse de la planification nationale dans son ensemble.

Ces deux thèmes ont fait l'objet d'un nombre appréciable d'études et de recherche[21]. Nous disposons ainsi de beaucoup de travaux qui ont analysé la planification agricole, ses mécanismes, ses contraintes et ses limites.

Ces dernières années, sous la pression des faits, certaines recherches ont tenté de compléter l'analyse du secteur agricole par une réflexion sur les problèmes alimentaires ; cependant ces approches demeurent de nature fondamentalement « agricole » dans la mesure où la dépendance alimentaire est expliquée essentiellement par la « crise du secteur agricole ».

Par ailleurs, la plupart des études effectuées par les opérateurs économiques et les ministères concernés sont sectorielles et de ce fait occultant les relations entre les différentes phases des filières alimentaires, les relations entre les filières ainsi que les mécanismes de régulation qui constituent les fondements de l'économie alimentaire et les préalables à toute planification alimentaire.

Enfin, le fonctionnement de l'économie nationale dans son ensemble a fait l'objet de quelques recherches qui ont analysé l'organisation et la régulation de l'économie en mettant en relief les faiblesses de la planification nationale.

Certes, tous ces travaux ont permis d'accumuler une somme importante d'informations et d'enseignements relatifs à la question alimentaire dans la mesure où :

- d'un côté la politique agricole est une composante importante de la planification alimentaire ;
- et d'un autre côté la planification alimentaire doit être intégrée à la planification nationale.

Cependant, les approches qui analysent directement et totalement le processus de planification alimentaire proprement dit, c'est-à-dire le fonctionnement du système agro-alimentaire dans son ensemble, sont très rares. Dans ce domaine, peu investi par la recherche, les connaissances sont insuffisantes et souvent basées sur des données aléatoires et des informations peu fiables.

Aussi, il nous paraît opportun et utile d'engager une réflexion sur le processus de planification alimentaire, orientée vers les aspects qui n'ont pas été abordés ailleurs.

Dans cette optique, il convient d'accorder une attention particulière au modèle de consommation alimentaire qui constitue un élément

essentiel de la planification alimentaire et dont la connaissance est un préalable à toute analyse dans ce domaine.

Cet article se propose, d'une part de définir et de situer le modèle de consommation dans le processus de planification et, d'autre part d'apporter une analyse critique de la consommation alimentaire en Algérie, sur la période 1969-1984.

Une telle analyse soulève un grand nombre de questions liées au choix du modèle de consommation et surtout à l'absence d'une véritable planification alimentaire.

Ces questions seront examinées dans un article ultérieur.

I. Modèle de consommation alimentaire et planification

I.1. Définition du modèle de consommation et sa place dans le processus de planification alimentaire

Avant d'examiner les questions posées par l'évolution du modèle de consommation en Algérie, il convient de préciser la définition de la notion de «modèle de consommation» et de situer son importance dans le processus de planification alimentaire.

La principale ambiguïté provient du fait que certains techniciens de la planification et beaucoup de sociologues attribuent au terme de modèle son sens ethnologique : «propre à être limité» ou «parfait dans son genre». Cette interprétation restrictive est souvent source de confusions et conduit inévitablement à la confection de rations projetées normatives qui ne tiennent pas compte de toute la complexité de l'acte alimentaire.

L'économie alimentaire retient la définition économique du modèle qui signifie «toute représentation symbolique, chiffrée ou purement conceptuelle des relations de deux ou plusieurs variables caractéristiques d'un ensemble donné». Et le modèle de consommation alimentaire (MCA) est défini comme étant la relation d'équilibre entre trois types de variables :

- Les variables de la demande alimentaire ;
- Les variables qui déterminent les besoins nutritionnels ;
- Les variables de l'offre alimentaire.

Le MCA reflète donc toutes les conditions économiques et sociales de la consommation et de la production alimentaire d'une population.

Ainsi défini, le MCA peut alors être caractérisé par plusieurs types d'approches complémentaires qui permettent d'évaluer quantitativement et qualitativement la structure de la consommation alimentaire effective :

- Les régimes alimentaires présentent la composition de la ration en volume et en valeurs nutritionnelles ;
- Les budgets alimentaires expriment les dépenses de consommation

;

- Les habitudes alimentaires et les modalités de la consommation précisent les aspects psychologiques et sociologiques de l'alimentation.

A partir de cette définition, la planification alimentaire à l'échelle nationale consiste à fixer comme objectif un modèle de consommation souhaitable à une année horizon et à identifier les programmes à mettre en oeuvre pour assurer l'ajustement «offre-demande-besoins nutritionnels» au niveau souhaité.

Le MCA objectif doit évidemment tenir compte de tous les paramètres qui agissent sur l'équilibre alimentaire, il doit également refléter une structure de la consommation qui assure la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels de l'ensemble des populations tout en atténuant le degré de dépendance. Pour qu'un tel équilibre soit effectivement atteint, il faudrait que l'ensemble des politiques mises en oeuvre soient orientées vers la réalisation du modèle de consommation souhaité.

A cet effet, le processus de planification alimentaire s'articule en cinq grandes étapes :

- L'analyse explicative du MCA à l'année de base, sa structure, ses équilibres nutritionnels ainsi que tous les paramètres qui ont influencé l'ajustement offre-demande par groupe de produits ;
- La détermination des rations possibles souhaitables à l'année horizon. Ces rations doivent tenir compte des besoins nutritionnels, des habitudes alimentaires et des potentialités agricoles du pays.
- L'identification des programmes à mettre en oeuvre pour atteindre chaque ration ; il s'agit d'examiner simultanément en relation avec les ressources nationales ;

- Les politiques de la demande qui doivent orienter la consommation vers le profil souhaité ;
- Les politiques de l'offre qui doivent redéployer le système productif national vers cette demande ;

- La comparaison des différents scénarios et l'adoption d'une ration alimentaire objectif avec les programmes correspondants ;
- L'intégration de la planification alimentaire au sein de la planification nationale ; les programmes retenus sont alors intégrés dans les différentes politiques sectorielles. A ce stade, il est également possible d'introduire des programmes spécifiques consacrés à des problèmes spéciaux.

Cette démarche, apparemment simple, se heurte à de nombreuses difficultés aussi bien au niveau de la conception qu'au niveau de la mise en oeuvre effective des politiques. La faiblesse de la planification alimentaire dans les pays en développement s'explique souvent par l'absence d'un dispositif organisationnel adéquat ainsi que par la mauvaise qualité et la rareté des informations.

En effet, le processus qui découle d'une telle démarche se différencie de la conception classique de la planification nationale dans la mesure où les politiques sectorielles ne doivent plus obéir uniquement à leur logique interne mais sont mobilisées autour d'objectifs alimentaires qui, de par leur nature ne peuvent être atteints que par la mise en place simultanée et cohérente de programmes relevant de plusieurs secteurs.

La distinction de l'alimentation s'impose également par la nature même du processus de planification qui consiste à réguler un cycle de production biologique en relation avec des besoins qui sont d'abord physiologiques et sociaux avant d'être exprimés en termes économiques.

La planification de l'alimentation requiert donc un mode de régulation particulier et un dispositif organisationnel spécifique.

A cet égard, il est important de souligner que la notion de planification alimentaire ne procède pas obligatoirement d'un plan centralisé, autoritaire et bureaucratique, mais signifie plutôt une volonté consciente d'organiser et de réguler le fonctionnement des filières agro-alimentaires par des mécanismes appropriés et cohérents qui peuvent être parfaitement compatibles avec l'économie de marché.

La planification alimentaire a d'ailleurs été adoptée aussi bien dans les pays à économie dirigée que dans les pays à économie de marché où les états interviennent de plus en plus dans la sphère de l'alimentation : protections, subventions, diverses mesures d'incitation...

Cependant, si dans les pays à économie ouverte l'ajustement offre-demande est censé être assuré essentiellement par les effets de la concurrence, dans les pays à économie planifiée où l'Etat contrôle les principaux mécanismes de régulation pour les produits de base, l'équilibre alimentaire ne peut être que le résultat des différentes politiques mises en œuvre. La planification alimentaire vise justement à orienter et à coordonner les politiques de la demande et les politiques de l'offre en vue d'ajuster les disponibilités futures au niveau de la demande alimentaire solvable prévue ; elle permet ainsi de concilier le plan et le marché.

La planification alimentaire dépasse donc largement le cadre des politiques agricoles traditionnelles. Elle ne doit être considérée ni comme une politique agricole «renforcée» ni comme une juxtaposition de politiques et de programmes qui atteindront «automatiquement» l'équilibre souhaité ; mais doit être perçue comme une démarche qui permet de concilier les objectifs de ces politiques.

L'approche qui consiste à fixer d'une manière arbitraire et autoritaire une structure de consommation ne découle pas non plus de la notion de planification alimentaire mais se rattache plutôt à celle du «rationnement».

Dans le même ordre d'idées, en s'appuyant d'une part sur le fait que la production nationale ne peut pas suivre le rythme et la diversification de la demande et d'autre part sur l'impératif de l'autosuffisance alimentaire, certains auteurs rejettent la vision de la planification alimentaire et proposent une démarche qui consiste à adapter la consommation à la production.

Cette proposition très séduisante sur le plan théorique demeure illusoire et présente très peu d'intérêt pratique dans la mesure où elle ne peut concerner que des situations marginales liées à l'importation de produits alimentaires nouvellement introduits dans le modèle de consommation et non cultivés dans le pays.

Or, dans la pratique, la dépendance alimentaire concerne souvent les denrées de base qui sont largement consommées et largement produites dans le pays. L'exemple des céréales en Algérie est significatif : les céréales apportent 60 % des calories, occupent 70 % de la SAU, et constituent 40 % de la valeur des importations ; dans ces conditions adapter la consommation à la production n'a aucune signification pratique.

En définitive, l'orientation du modèle de consommation apparaît comme un préalable au processus de planification alimentaire et comme son aboutissement.

La connaissance aussi précise que possible des modèles de consommation, aussi bien dans leur structure que dans leur dynamique en relation avec les facteurs explicatifs, constitue un préalable indispensable à l'élaboration d'une planification alimentaire telle qu'elle vient d'être définie.

Dans la pratique, cette condition n'est pas toujours satisfaite, pour plusieurs raisons souvent complémentaires, notamment :

- La rareté et (ou) la mauvaise qualité des données ne permettent pas de bien cerner le MCA et son évolution.
- La ration projetée est fixée arbitrairement sans tenir compte des véritables tendances et des motivations des consommateurs ;
- La ration projetée peut être réaliste, mais déconnectée des politiques mises en oeuvre, elle ne pourra être atteinte.
- Le planificateur ne peut pas ou ne veut pas reconnaître la priorité et la spécificité du processus de planification alimentaire ; la ration objectif n'est qu'une indication plus ou moins fiable qui veut être l'expression d'une volonté politique ; elle aura très peu de chance d'être atteinte.

L'expérience des pays socialistes et de certains pays en développement a largement montré les conséquences et les difficultés liées à la faiblesse de la planification alimentaire.

L'absence d'une véritable planification alimentaire se traduit par des déséquilibres et des perturbations dans le fonctionnement de

l'ensemble du système agro-alimentaire, la régulation des flux n'étant assurée ni par le plan, ni par le marché.

Dans ces conditions, le modèle de consommation ne peut être que le reflet de l'offre et sa composition dépendra des approvisionnements et notamment de la nature et du niveau des importations. Les conséquences d'une telle situation sont maintenant bien connues : pénuries, spéculations, hausse des prix et donc une accentuation des inégalités dans la consommation alimentaire. On obtient ainsi un résultat opposé à celui qui a été recherché initialement par le plan.

En définitive, toutes les tentatives de planification de l'alimentation qui ne procèdent pas d'une vision intégrée et qui ne répondent pas à toutes ses exigences en matière d'organisation et de régulation, se réduisent à un simple exercice non seulement irréaliste et inutile mais qui peut être nocif dans la mesure où les politiques sectorielles mise en oeuvre auront de fortes chances d'exacerber les contradictions et d'amplifier les déséquilibres.

Une mauvaise connaissance des modèles de consommation et de leur dynamique conduit inéluctablement à l'élaboration de programmes inadaptés notamment en matière de politiques agricoles, d'investissements dans l'industrie de transformation, d'importations de produits alimentaires, et de stockage de sécurité.

Aux conséquences directes sur la consommation, déjà mentionnées, s'ajoutent d'autres conséquences aussi préjudiciables sur la régulation et la gestion des filières agro-alimentaires.

1.2. Le modèle de consommation à travers les orientations économiques : des objectifs de diversification, une volonté de planification alimentaire

Les orientations stratégiques assignées à l'agriculture et à l'alimentation ont toujours visé un redéploiement du développement agricole vers la demande nationale afin de concilier deux objectifs fondamentaux de toute planification alimentaire :

- La satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels des populations ;
- L'atténuation de la dépendance alimentaire.

C'est surtout à partir de l'année 1974 que ces objectifs ont été affirmés dans le discours politique et précisés dans les différents plans de développement, dans la charte nationale et dans plusieurs autres textes doctrinaux.

Le premier plan quadriennal (1970-73)^[3] qui prévoit une évolution de la consommation alimentaire «relativement comprimée» accorde la priorité à la satisfaction des besoins de base : «l'évolution de la consommation des produits alimentaires suppose une transformation du modèle de consommation qui permette la satisfaction des besoins pour les produits les plus nécessaires.»

Il souligne également que «le souci d'une indépendance nationale accrue impose à l'agriculture de satisfaire en priorité les besoins alimentaires et industriels du pays, ne conservant les exportations que pour les productions avantageuses».

A partir du deuxième plan quadriennal (1974-1977)^[4] les orientations en matière de consommation visent simultanément :

- une amélioration de la consommation pour les catégories les plus pauvres afin d'atténuer les disparités et d'éliminer «toute forme de sous-alimentation dans le pays» ;
- et une diversification de la consommation par la substitution progressive des produits riches aux produits de base.

Ainsi, «malgré le retard dans la satisfaction de l'alimentation de base des plus pauvres, les besoins alimentaires se diversifient et la prochaine période devra être caractérisée par une nouvelle phase où commence la substitution progressive de produits riches en protéines et de légumes frais aux produits de base tels que les céréales et les huiles».

Pour répondre à cette dynamique de la consommation, le deuxième plan préconise une reconversion de l'agriculture et une intensification pour les cinq principales productions considérées comme stratégiques : les céréales, les légumes secs, les maraîchages, le lait et les viandes.

«Désormais, les axes d'action de la politique agricole à long terme seront exclusivement guidés par la recherche de la satisfaction des besoins alimentaires nationaux.

L'action future tendra vers... l'adaptation des objectifs de production aux besoins de consommation...»

Le premier plan quinquennal (1980-84)^[5] retient les mêmes objectifs puisqu'il vise à «améliorer effectivement la consommation des catégories les plus pauvres» et à diversifier la ration alimentaire nationale. Il veut également «atténuer la dépendance alimentaire...» en adaptant la production aux besoins nationaux : «L'objectif à long terme d'indépendance alimentaire, nécessite la création de toutes les conditions pour rendre l'appareil de production agricole plus efficace et plus conforme aux besoins nationaux et aux exigences du développement». Cependant, il reconnaît le recours aussi importations : «Dans le domaine agricole, les potentialités naturellement limitées de notre pays, imposent de recourir encore, de façon importante aux marchés extérieurs...»

Dans la même optique, le 2ème plan quinquennal (1985-89)^[6] accorde «la priorité au développement de l'agriculture et de l'hydraulique, compte tenu des nécessités déjà soulignées d'indépendance alimentaire du pays et de l'ampleur des besoins dans ce domaine liés à la croissance démographique prévisible».

A cet effet, il prévoit d'une part «une amélioration qualitative de la ration journalière dans le sens d'un meilleur équilibre nutritionnel de la population» et d'autre part «la prise en compte des orientations de développement du secteur agricole sur la base d'une ration alimentaire objective».

Parmi les textes doctrinaux, la charte nationale de 1976[7] marque une étape importante dans la mesure où elle apporte une vision claire et complète de la stratégie du développement agro-alimentaire, à travers laquelle la politique agricole découle d'une politique alimentaire globale qui tient compte de l'ensemble du système alimentaire, notamment du modèle de consommation et des facteurs qui influencent son évolution.

Dans cette optique, l'agriculture doit s'adapter à la diversification de la consommation : «La mission assignée à l'agriculture, dans le cadre de notre stratégie de développement, de satisfaire les besoins nationaux en produits agricoles pose, sur le plan de la production, non seulement un problème de volume, mais aussi et surtout un problème de diversification. Si l'augmentation en volume de la production peut répondre à la progression de la demande du point de vue quantitatif, il reste que l'amélioration du niveau de vie des masses populaires se traduit également par une évolution qualitative des habitudes alimentaires de la population».

La consommation alimentaire doit d'abord se diversifier afin de répondre à l'ensemble des besoins et des équilibres nutritionnels. «L'accès à un standard de vie moderne signifie non seulement que chaque Algérien pourra manger à sa faim, mais aussi que sa nourriture, dépassant les limites d'une alimentation de subsistance, corresponde aux normes d'une forme alimentaire équilibrée et mieux adaptée aux besoins du développement et de l'entretien de l'organisme humain. Au demeurant, la recherche d'un meilleur équilibre dans l'alimentation, outre qu'elle concorde avec des nécessités naturelles, répond davantage aux besoins d'une population économiquement active qui fournit un travail physique et intellectuel de plus en plus intense.

Des produits tels que la viande, les fruits, le lait et ses dérivés doivent cesser d'être le signe d'une consommation de luxe et entrer à une large échelle dans la consommation de base».

Ensuite, le développement agricole doit s'orienter vers une structure de production permettant la satisfaction directe et indirecte des besoins nutritionnels préalablement identifiés : «Toutes ces raisons font que la production agricole doit comporter une diversité qui concorderait avec la variété de la formule alimentaire, cette formule étant elle-même le reflet d'une nourriture équilibrée et des habitudes de consommation propres du pays. Ainsi, à travers les différents produits que fournit l'agriculture, il s'agit de disposer de quantités suffisantes en protéines, en glucides, en lipides et en éléments vitaminiques nécessaires à la population, sans oublier les formes de ces éléments qui sont nécessaires à l'alimentation du bétail et qui, de

ce fait, se présentent comme une phase, intermédiaire indispensable dans le cycle qui conduit à l'obtention de produits consommés par l'homme.

En définitive, c'est à partir d'une certaine conception de l'alimentation de la population que l'on fixe comme objectif et de l'évolution que doit accomplir cette population pour y parvenir, que se détermine et se déploie toute la stratégie du développement agricole du pays».

C'est une véritable stratégie alimentaire qui est ainsi définie, cette stratégie veut, à partir de l'ajustement de la production nationale à l'évolution de la consommation, répondre à la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels et «vise d'abord à assurer l'autosuffisance du pays dans les produits de base».

En définitive, toutes les orientations en matière de développement agro-alimentaire procèdent incontestablement d'une vision intégrée de l'ensemble du système alimentaire et préconisent la mise en œuvre d'une véritable planification alimentaire, et nutritionnelle.

Cependant, dans la pratique une telle démarche n'a pas été prise en charge par le système de planification nationale. En effet, le processus de planification nationale repose sur des plans établis à partir de secteurs économiques distincts et ne permet pas une approche globale et multi-sectorielle de l'alimentation. La stratégie globale préconisée n'a pas été accompagnée d'une véritable planification alimentaire dans sa conception et sa mise en œuvre.

II. Le modèle de consommation sur la période 1968-1984 : hétérogénéité des rations et divergence des tendances

Un examen critique des bilans des disponibilités alimentaires (BDA) et des deux enquêtes sur les budgets des ménages réalisées en Algérie montre que la connaissance de la consommation alimentaire est très aléatoire. La diversité et l'hétérogénéité des rations de base disponibles empêchent une évaluation précise et objective de la situation alimentaire et de son évolution. En effet, des données très approximatives et contradictoires, utilisées et interprétées souvent sans précautions préalables, se prêtent à des analyses mal fondées et aboutissent à des conclusions et à des prévisions erronées.

En général, les enquêtes ont la réputation d'être plus fiables que les bilans qui, de par leur méthodologie, ne fournissent qu'une approximation des quantités qui pourraient être destinées à la consommation humaine.

Cependant, les deux enquêtes menées en Algérie n'ont pas permis de mieux cerner la consommation ; bien au contraire, les résultats très incertains ont induit en erreur un grand nombre de chercheurs et de praticiens, surtout en ce qui concerne l'appréciation des tendances passées.

II.1. L'évaluation de la consommation alimentaire : diversité et incohérence des données

Les incertitudes liées à l'évaluation de la consommation alimentaire ont été maintes fois soulignées par les spécialistes qui se sont intéressés à la situation alimentaire en Algérie. Cette préoccupation apparaît à travers tous les rapports élaborés par M. Autret[8].

«Il est certain que le chiffre très bas de la valeur calorique de la ration moyenne en Algérie, d'après les BDA, a depuis vingt ans intrigué ceux qui s'en sont occupés. Il place l'Algérie dans une situation peu favorable lorsque ces chiffres, même arbitrairement améliorés sont publiés sur le plan international. Les BDA ne reflètent pas la situation véritable en Algérie»[9].

Dans un autre rapport, M. Autret[10] signale que «Des études approfondies ont confirmé les écarts souvent énormes entre les disponibilités supposées et la consommation réelle. Les écarts sont supérieurs à toutes les prévisions et on ne peut accorder aucun crédit aux BDA de l'Algérie...».

Les critiques formulées par J. Klatzmann[11] sont plus tranchées. Dans le cas de l'Algérie, l'écart est entre les bilans alimentaires et les résultats d'une enquête de consommation réalisée vers l'année 1970 : Un chiffre très bas, de l'ordre de 1800 calories par personne et par jour, d'après le bilan alimentaire de ce pays, et un chiffre beaucoup plus élevé, d'environ 2700 calories par personne et par jour, d'après les résultats de l'enquête de consommation». L'auteur s'interroge également sur la qualité de l'enquête. «Cette enquête a d'ailleurs fait apparaître des différences importantes entre milieux sociaux, la consommation la plus élevée se situant en milieu rural, avec plus de 3000 calories par personne et par jour. Cette fois, on ne sait vraiment plus que penser : le paysan algérien est-il très sous-alimenté ou, au contraire, sa santé est-elle menacée par un apport énergétique excessif ? il n'y a aucune raison d'accepter les yeux fermés les résultats de l'enquête de consommation».

Une simple comparaison de rations établies au cours d'une même période permet de montrer l'extrême diversité des données, l'importance des écarts entre elles et confirme que ces estimations sont erronées pour la plupart des groupes de produits.

Les tableaux n° 1 et n° 2 en annexe présentent différentes rations établies respectivement sur les périodes 1965-1973 et 1975-1980.

Ces différentes rations peuvent présenter des caractéristiques nutritionnelles totalement opposées aussi bien sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

Le diagramme ci-après rassemble les principaux apports nutritionnels fournis par les rations établies au cours de la première période retenue et permet de les comparer en prenant comme base les besoins physiologiques moyens[12].

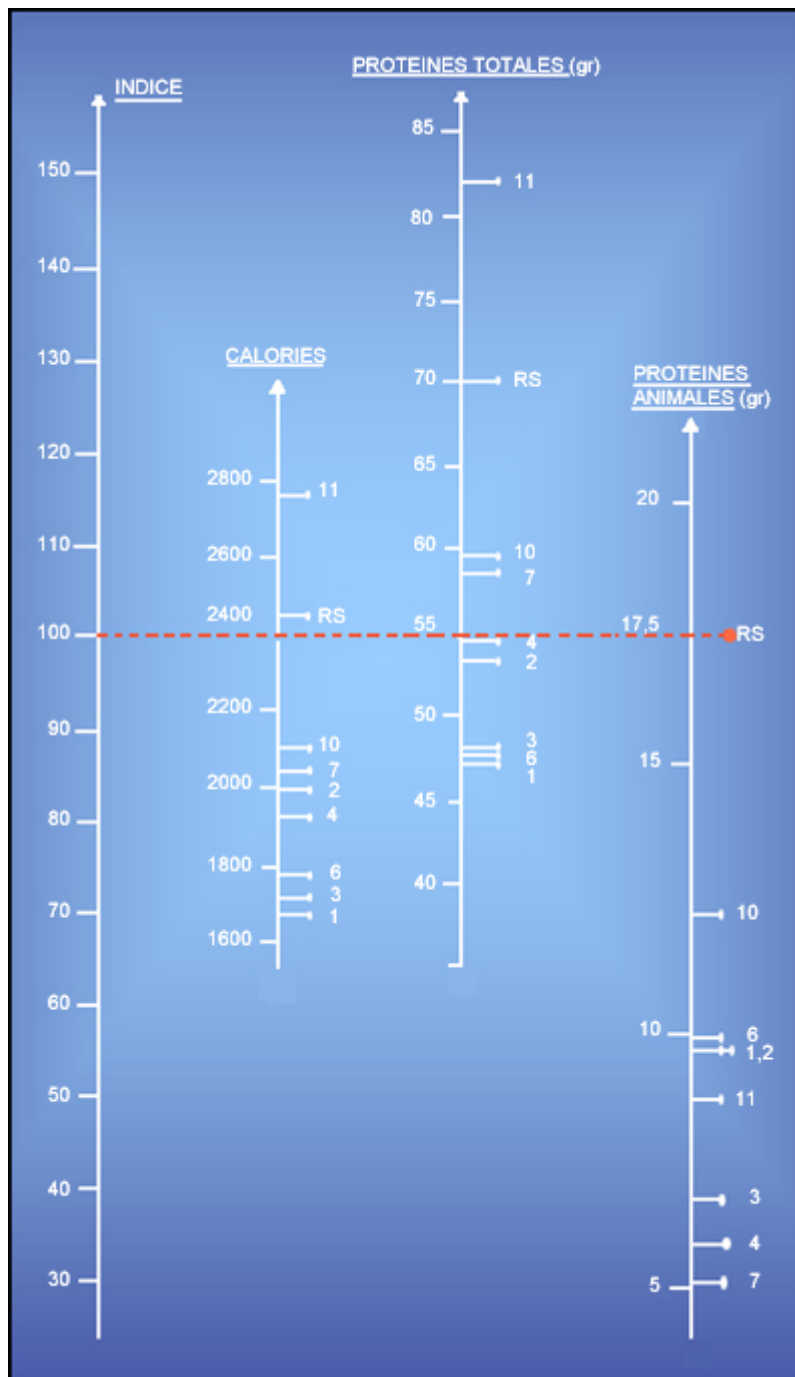
Les apports nutritionnels et les taux de couverture des besoins, correspondants sont présentés en annexe n° 3.

Concernant cette première période, il convient d'accorder une attention particulière aux résultats du bilan élaboré par le ministère de l'Agriculture (n° 6) et ceux de l'enquête (n° 11). En effet, ces deux rations ont été utilisées comme référence par plusieurs études ; elles ont également servi à l'élaboration du plan quadriennal et elles sont toujours utilisées comme base en vue de la détermination des tendances de la consommation alimentaire.

Les principaux apports et équilibres nutritionnels sont présentés en annexe n° 4 et comparés aux caractéristiques d'une ration souhaitable.

L'importance des écarts constatés entre les quantités consommées selon les deux sources se traduit par une grande différence des apports et des équilibres nutritionnels et par des divergences quant à l'évaluation de la situation alimentaire réelle. En effet, la ration déterminée par le BDA présente des apports nutritionnels bien en deçà des besoins, et des équilibres assez proches des rapports souhaités, alors que selon enquête les apports couvrent largement les besoins et la ration est très déséquilibrée.

1. Apports nutritionnels et taux de couverture des besoins de différentes rations



Les numéros indiquent le niveau des apports des rations numérotées et présentées en annexe N° 1.
R.S. = Ration souhaitable.

2. Le bilan et l'enquête : Des caractéristiques nutritionnelles opposées

	Bilan	Enquête
Apport nutritionnels		
- Calories	1777	2756
- Protéines totales (g)	47,7	82,1
Taux de couverture des besoins		
- Calories	74 %	114,8 %
- Protéines totales	86,7 %	149,3 %
Equilibres nutritionnels		
Protéines animales/Protéines totales :	20,3 %	9,5 %
Calories céréalières/Calories totales :	60 %	74 %

Les rations établies sur la période 1975-1980 sont également très hétérogènes ; le tableau présenté en annexe n° 2 montre bien la diversité des données disponibles. Cependant, deux types de rations peuvent être dégagées :

- les rations élaborées par le ministère de l'Agriculture, à partir d'une ration de base déterminée à l'année 1973 (n° 13).
- les rations élaborées à partir de la deuxième enquête de consommation et qui émanent essentiellement des différents services du ministère de la Planification.

Ces deux rations de base ont été utilisées respectivement par les deux ministères pour déterminer la structure de la consommation alimentaire à l'année 1984.

Le tableau ci-après présente, pour chaque organisme, les rations initiales et les rations aux années 1979-1980 et 1984.

Ce tableau permet, d'une part de comprendre le cheminement suivi pour la confection des rations à l'année de base des deux plans quinquennaux et, d'autre part de comparer les deux sources aux différentes périodes.

3. Rations retenues par les deux ministères sur la période 1979-1984 comparées à leur ration initiale
U = kg tête an

	Agriculture			Planification		
	1977	1979	1984	Enquete 1979/80	1980	1984
- 1 Céréales	200	200	198	185,3	186	175-180
- 2 Pommes de terre	23,6	23,6	28	34,4	34,4	38
- 3 Légumineuses	7	6,1	6,5	8,26	8,25	8,7
- 4 Légumes frais	38,4	34,2	48	55,8	70	77
- 5 Fruits	60,4	53,8	40	32,8	32,75	44
- 6 Sucres et dérivés	23	23,3	-	15,8	15,9	20
- 7 Viandes et œufs	11,4	14,2	18,9	16,7	18,71	21
- 8 Laits et dérivés	71,4	73,5	76	61,4	65	90
- 9 Poissons	2	2,2	-	2,2	2,2	2,9
- 10 Matières grasses	12,5	15,1	-	15,3	16,79	16,9

Ministère agriculture

- Ration 1977 = élaborée par un groupe interministériel [13]
- Ration 1979 = base du plan quinquennal 1980/84 [25]
- Ration 1984 = base du plan quinquennal 1985/1989

Ministre planification

Rations 1980 et 1984 présentés par le IIe plan quinquennal 1985-1989 [6]

A l'année 1980, année de base du 1er plan quinquennal, les écarts entre les deux rations sont aussi importants que ceux constatés au cours de la période 1966-1970, pour les fruits, les légumes, le sucre, les légumineuses et les viandes. Mais ils sont moindres pour le lait et surtout les céréales.

A l'année 1984 les écarts semblent être moins importants, notamment pour les fruits et les viandes.

4. Écarts relatifs entre les deux rations de base aux trois périodes considérées (en %)

	1966-70	1979-1980	1984
- Céréales	29,3	3,8	4,8 à 6,2
- Pommes de terre	28,6	18,6	15,2
- Légumineuses	15,2	15,0	14,5
- Légumes frais	23,5	24	23,2
- Fruits	23,7	24,2	4,8
- Sucre	15,6	19,2	-
- Viandes et œufs	7,5	8,1	5,3
- Lait et dérivés	24,9	10,0	8,4
- Poissons	8,6	0	-
- Matières grasses	9,7	0,6	-

1^{re} période (1966-70) : Ecart relatifs entre les résultats de la première enquête et ceux du BDA du ministère de l'Agriculture.

2^{ème} période (1979-80) : Ecart relatifs entre les résultats de la deuxième enquête et les chiffres présentés par la ration élaborée par le ministère de l'Agriculture (n° 18, base du plan quinquennal 1980-1984) à partir de la ration de l'année 1977 (n° 16).

Cependant une analyse plus détaillée révèle des différences importantes et des divergences pour la plupart des groupes de produits, notamment pour ceux dont les taux d'erreur relative paraissent faibles : les céréales, les viandes et les fruits.

En effet, l'analyse par grands groupes de produits, dissimule des erreurs d'estimation par produits, beaucoup plus élevées.

5. Consommation des céréales par espèces selon les bilans et les enquêtes (kg tête/an)

	1966-70			1979-80		
	BDA Agriculture	Enquête	Erreur relative	Agri. culture	Plan	Erreur relative
Blé dur	65,8	157	40,9 %	127	123	1,6 %
Blé tendre	52,8	41,5	12 %	54	51	2,9 %
Orge	16,8	41,7	47,1 %	19	9,4	33,8 %
Autres	1,2	4,8	60 %	-	49	-
Total	136,6	250	29,3 %	200	185,3	3,8 %

6. Consommation des viandes et des oeufs selon les deux sources (agriculture-plan)
U = kg/tête/an

	1966 – 1970		1979 – 1980		1984	
	BDA Agriculture	Enquête	Agriculture	Plan	Agriculture	Plan
- Viande rouge	6,4	9,63	7,7	11,37	9	9,5
- Viande blanche	2,0	0,60	4,5	4,34	7	7,5
- Œufs	0,8	0,47	2	3	2,9	4
Total	9,2	10,7	14,2	18,71	18,9	21

La comparaison de la dynamique des deux types de rations, au cours des périodes considérées fait apparaître des rythmes d'évolution différents pour certains produits et des divergences pour d'autres : la consommation des différentes espèces de céréales, des fruits et de la viande rouge, peut augmenter ou diminuer selon la source utilisée.

Toutes les études qui ont tenté d'approcher la structure de la consommation et sa dynamique se sont basées sur les données des bilans et des enquêtes, soit séparément, soit en combinant les résultats des deux méthodes. Quelques études ont voulu redresser ces données initiales, mais les corrections apportées sont ponctuelles, arbitraires et les rations obtenues restent aléatoires [14].

II. 2. Les modèles tendanciels : des projections erronées

La mauvaise connaissance de la structure de la consommation à différentes périodes a pour conséquence directe une méconnaissance des tendances réelles de la consommation des produits alimentaires.

L'exemple de l'évolution de la consommation des céréales est très significatif puisqu'il montre les divergences importantes qui peuvent exister entre les tendances selon les rations utilisées.

7. Évolution de la consommation des céréales sur la période (1966/70) à (1979/80) selon différentes rations (en %)

Ration initiale	Bilan		Enquête	
Ration finale	Bilan	Enquête	Bilan	Enquête
Blé dur	+ 93	+ 86,9	- 19,1	- 21,6
Blé tendre	+ 2,3	- 3,4	+ 30,1	+ 22,9
Orge	+ 13,1	- 44	- 59,3	- 79,9
Autres	-	+ 58	-	- 60,4
Total	+ 46,4	+ 35,6	- 20	- 25,9

Taux calculés à partir du tableau n° 5.

Au cours de la même période, la consommation totale de céréales augmente de 46 % ou baisse de 26 % ; celle du blé dur augmente de 93 % ou baisse de 22 % selon les sources utilisées. Un examen rapide de différentes études fait apparaître que, dans la pratique, le choix des rations de base semble être fait en fonction des objectifs recherchés

par l'étude envisagée. C'est ainsi que les analyses qui veulent démontrer une amélioration et une diversification du modèle de consommation se basent sur les résultats des deux enquêtes qui indiquent une baisse de la consommation des céréales, une augmentation de celle des produits dits «riches» et une substitution du blé tendre au détriment du blé dur.

Par contre, les études qui veulent prouver une augmentation de la consommation des céréales et notamment celle du blé dur s'appuient plutôt sur les bilans qui permettent d'aboutir à des conclusions opposées à celles des enquêtes.

Les contradictions et les incertitudes liées à la détermination des tendances passées se répercutent sur l'analyse explicative de la dynamique de la consommation alimentaire et finalement sur l'élaboration des projections et prévisions.

En effet, la multiplicité et la diversité des données empêchent une identification précise des facteurs explicatifs du comportement alimentaire et cette méconnaissance est à l'origine d'erreurs importantes lors de l'interprétation des rations projetées.

Par ailleurs, le niveau de la consommation est souvent déterminé par le niveau des approvisionnements et notamment les importations. Dans ces conditions, les coefficients d'élasticité ne reflètent plus le comportement de la demande réelle et ne peuvent être des instruments fiables.

Ainsi, aux erreurs d'estimation de la consommation à l'année de base, s'ajoutent les incertitudes des prévisions.

La plupart des rations prévues à moyen terme et à long terme n'ont pas été établies à partir des projections des tendances passées, mais sur la base d'hypothèses d'évolution qui semblent s'inspirer du modèle de consommation occidental.

Avant d'aborder l'analyse de ce type d'hypothèses, il faudrait remarquer que d'une manière générale, quelque soit la méthode de prévision utilisée, pour les principaux produits, les erreurs d'estimations à l'année de base sont supérieures aux taux d'évolution retenus par les prévisions.

En définitive, les rations projetées n'ont aucune signification pratique.

III. La référence au modèle occidental : des tendances et des mythes

Les objectifs d'amélioration et de diversification de la consommation alimentaire apparaissent clairement dans le discours politique et les orientations économiques ; cependant, au niveau de la planification, le choix du modèle de consommation recèle certaines ambiguïtés.

En effet, les rations prévues à moyen et à long terme sont souvent déconnectées de la réalité et leur élaboration est caractérisée par de nombreuses confusions et contradictions entre les différents types de modèles :

- *Le modèle souhaité par la volonté politique*, qui répond aux orientations générales fixées en matière de consommation alimentaire.
- *Le modèle tendanciel*, basé sur la projection des tendances passées.
- *Le modèle hypothétique*, qui s'appuie sur des hypothèses d'évolution vérifiées dans les pays développés.
- *Le modèle souhaitable*, sur le plan nutritionnel et sur le plan économique, qui recherche un ajustement offre-demande compatible avec les habitudes alimentaires et les potentialités du pays.

L'examen des différentes prévisions montre que, dans la pratique, tout se passe comme si, en l'absence d'informations fiables, le planificateur voulait concilier la volonté politique et le modèle tendanciel en supposant que les «lois» qui ont régi l'évolution de la consommation alimentaire des pays développés guideront également l'évolution de la consommation dans notre pays.

En effet toutes les études relatives à la consommation alimentaire en Algérie, élaborées à partir de 1963 et jusqu'à présent, ont prévu une diversification de la consommation caractérisée par :

- Une saturation, puis une baisse de la consommation totale des céréales.
- Une augmentation de la consommation des produits d'origine animale, des légumes et des fruits.
- Une saturation ou une baisse de la consommation des blés, avec un accroissement de la consommation du blé tendre au détriment de celle du blé dur, qui devait connaître un certain fléchissement.

Ces prévisions sont fondées sur les hypothèses selon lesquelles la diversification et l'amélioration qualitative de la consommation alimentaire suivent automatiquement l'urbanisation et l'amélioration du revenu. Dans cette optique, la dynamique du modèle de consommation occidental est prise comme référence :

- soit d'une manière explicite, lorsque les analyses se rapportent à des situations concrètes relevant de pays occidentaux, en vue de rechercher une certaine similitude dans l'évolution de la consommation des différents groupes de produits alimentaires [\[27\]](#) ;
- soit d'une manière implicite, lorsque les tendances de la consommation alimentaire sont considérées comme universelles et «naturelles».

A cet égard, il est très significatif de constater que les rations prévues à moyen terme n'ont jamais été déterminées à partir de projections des tendances passées, mais uniquement à partir d'hypothèses arbitraires.

Dès l'année 1963, une étude prospective [28] prévoyait déjà une diversification de la ration et soutenait que la substitution du pain à la semoule et aux produits traditionnels était une tendance naturelle.

«L'accroissement des besoins en farines et semoules industrielles se fera au détriment des productions artisanales et familiales, la consommation moyenne des céréales par tête ne variant que très lentement.

Avec l'amélioration du niveau de vie, la tendance naturelle de la consommation serait la suivante :

- déplacement progressif des consommations de semoule en l'état vers les consommations des pains, ce qui entraînerait un accroissement de la demande de farines au détriment des semoules ;
- diminution progressive des productions traditionnelles de semoules au profit des semoules industrielles.»

Sur toute la période 1963-81, c'est-à-dire avant le dépouillement de la deuxième enquête consommation, toutes les prévisions s'appuyaient sur le postulat selon lequel la diversification de la ration ainsi que la substitution du blé tendre au blé dur étaient le résultat logique du processus de développement.

Pourtant les «bilans d'approvisionnement» des différents produits établis par les opérateurs économiques concernés, ainsi que les bilans des disponibilités alimentaires réalisés par le ministère de l'Agriculture pouvaient donner des indications sur la dynamique réelle de la consommation. Il apparaît ainsi que l'on ait toujours évité d'utiliser ces bilans pour déterminer l'évolution future de la consommation ; les rations prévues à moyen terme tenue occultaient les véritables tendances passées et surtout leurs causes puisqu'elles détournaient de la réflexion sur les facteurs explicatifs qui aurait permis une analyse plus objective des modèles projetés.

A partir de l'année 1981, les résultats de la deuxième enquête sur la consommation ont, en quelque sorte, renforcé la légitimité des hypothèses de diversification-substitution puisque la simple comparaison des deux enquêtes paraissait justifier les prévisions.

«L'évolution de la consommation depuis 1967 nous permet de relever une tendance à l'amélioration de la ration alimentaire qui se précise et s'accroît de façon à atteindre l'équilibre souhaité. Cette évolution se caractérise par :

- Une baisse sensible de la consommation céréalière qui constitue cependant la base de l'alimentation en Algérie par leur quantité.

Une reconversion s'effectue au sein des céréales au profit du blé tendre, ce qui est caractéristique de l'accroissement du taux d'urbanisation...

- La hausse des consommations de viande, oeufs et laits qui augmentent de près de 80 % de 1967 à 1980 est un indice de

substitution progressive des produits riches en protéines et des légumes frais au détriment des produits céréaliers.

Il en résulte une ration alimentaire de plus en plus équilibrée, mais qui nécessite encore de grandes améliorations principalement en apport de produits animaux.»[\[29\]](#)

Pourtant, force est de constater que dans la pratique les évolutions prévues n'ont pas été réalisées pour la plupart des produits[\[30\]](#).

Les hypothèses retenues ne tiennent pas compte des réalités et des contraintes spécifiques liées à l'évolution du modèle de consommation algérien, elles sont irréalistes et inopérantes.

Les analyses des tendances passées sont fausses ; elles sont basées sur des données peu fiables, et ignorent les motivations du comportement alimentaire comme les contraintes qui affectent la demande alimentaire.

Toute analyse précise[\[31\]](#) de l'évolution de la consommation alimentaire par type de produit ou dans son ensemble, infirme les hypothèses d'évolution communément admises et démontre l'incohérence des résultats des deux enquêtes, donc l'inanité des analyses qui ont tenté d'expliquer l'évolution de la consommation à partir de ces enquêtes.

Certes, la ration nationale moyenne a connu une certaine amélioration des équilibres nutritionnels, grâce à une augmentation de la consommation des produits avicoles et des produits laitiers. Cependant, la consommation par produit n'a pas toujours suivi l'évolution telle que prévue par les différentes études et les plans de développement.

La consommation par tête des viandes rouges et des fruits a certainement connu une stagnation, voire même une régression récente, celle des légumes n'a pas enregistré d'augmentation notable.

Les incohérences et les divergences sont plus amples et plus graves pour la consommation des céréales, et plus particulièrement les blés. Les céréales représentent 60 % de l'apport calorique moyen mais leur consommation est très mal connue, aussi bien dans sa structure que dans son évolution[\[32\]](#).

Le dogme de la diversification, particulièrement la substitution entre blés dur et tendre a également été véhiculé et perpétué par beaucoup de chercheurs qui ont pris comme référence soit le modèle occidental, soit d'autres pays en développement où le pain à base de blé tendre a effectivement remplacé des aliments traditionnels surtout les racines et tubercules.

Or, en Algérie, les conditions de l'alimentation sont très différentes ; la demande et l'offre des céréales répondent à d'autres logiques. La substitution entre deux produits différents tels que le pain et les tubercules ne saurait être assimilée à la substitution à l'intérieur d'un

même groupe de produits : le blé tendre et le blé dur, surtout dans un pays où la semoule de blé dur, ancrée dans les habitudes alimentaires et utilisée dans la plupart des préparations culinaires, est fortement valorisée socialement.

A partir de l'année 1981, les chercheurs ont cautionné les analyses des études élaborées par différents organismes, ainsi que les résultats des deux enquêtes ; en effet, la référence au modèle occidental, devenue automatique, apparaît dans la plupart des travaux de recherche.

«Des rigidités ont parallèlement été introduites à ce niveau (celui des habitudes alimentaires). En particulier, deux tendances semblent difficilement réversibles : le poids prépondérant du pain dans la consommation de céréales et le désir d'une plus forte consommation de produits animaux... On peut avancer une hypothèse d'ordre général : au delà de la satisfaction des besoins alimentaires de base, l'adoption d'une modèle de consommation alimentaire de type occidental apparaît de plus en plus en Algérie comme un tendance lourde...»[33].

La croyance en cette substitution et en ces similitudes a été entretenue par une confusion sur la nature exacte et la dynamique des importations. En effet, la plupart des chercheurs qui proclament la substitution blé tendre-blé dur, attribuent la dépendance céréalière essentiellement au blé tendre.

«La substitution du blé tendre au blé dur représente une tendance héritée de la période coloniale, compte tenu de l'insuffisance des rendements, elle induit à présent des importations variables selon les années, mais toujours substantielles, on peut faire l'hypothèse que ce courant ne rencontre guère de résistance, compte tenu de la valeur symbolique attachée au pain et d'une moindre pratique de la transformation domestique des céréales»[34].

Pour d'autres auteurs les importations de blé tendre favorisent cette substitution :

«Ces approvisionnements extérieurs cumulés aux subventions d'Etat agissent sur la nature de la consommation et il s'opère des substitutions à l'intérieur du groupe de céréales : blé tendre au blé dur»[35].

Cette dialectique «substitution-importation», construite en théorie, autour du blé tendre, est un a priori, elle ne repose ni sur une analyse explicative des facteurs qui ont influencé la consommation des blés, ni sur un examen préalable de l'évolution réelle de cette consommation.

C'est ainsi que la substitution du blé tendre au blé dur, puis la baisse de la consommation totale des blés ont été érigés en véritables mythes.

Les travaux de planification ont certainement été influencés par les modèles proposés par les bureaux d'études ainsi que par les théories

diffusées par les chercheurs.

Le dogme de l'influence du modèle occidental a fini par s'imposer et a perturbé non seulement toutes les prévisions en matière de consommation, mais également l'évaluation de la situation alimentaire réelle dans son ensemble ; des analyses explicatives fausses ne peuvent déboucher que sur des conclusions erronées.

En effet, un simple examen[36] des importations des blés et dérivés, des subventions accordées et des consommations des farines et semoules commercialisées permet de constater que la consommation des blés a suivi une évolution totalement opposée aux différentes hypothèses avancées et que les explications proposées n'ont aucun fondement.

Tout d'abord, les subventions accordées au blé dur ont toujours été supérieures à celles accordées au blé tendre[37].

Ensuite, l'évolution des importations montre que l'accentuation de la dépendance s'explique beaucoup plus par les importations de blé dur que celles du blé tendre.

8. Évolution des importations des blés et dérivés* [38]

U = moyenne annuelle en 10³qux

	1 1968/70	2 1979/81	2/1	3 1983/85	3/2	3/1
Blé dur						
- Grains	2.616	10.577	4,05	12.938	1,22	4,94
- Semoule	—	7.891	—	9.087	1,15	—
Sous Total	2,616	18,468	7,06	22,025	1,19	8,40
Blé tendre						
- Grains	2.033	5.354	2,63	10.825	2,02	5,32
- Farines	—	2.535	—	468	0,18	—
Sous total	2,033	7,889	3,88	11,293	1,43	5,55
Total blés	4,649	26,357	5,67	33,318	1,26	7,16

* Les importations de semoules et farines sont exprimées en équivalent-grain.

De 1969 à 1980, les importations des blés durs et dérivés ont été multipliées par 7 et celles du blé tendre par 3,9 ; le blé dur a ainsi contribué pour 73 % à l'accroissement des importations, sur la période considérée ; et sa part dans ces importations, est passée de 56 % à 70 %.

Au cours de la deuxième période (1980-1984), l'accroissement plus rapide des importations de blé tendre par rapport à celles du blé dur s'explique par une chute de la production nationale[39] du blé tendre (– 19,7 %) plus importante que celle du blé dur (– 7,6 %) ; mais

également par une augmentation de la consommation de farines de blé tendre qui avait stagné en dessous de 46 kg/tête à partir de l'année 1975.

Le troisième élément de notre analyse concerne justement l'évolution de la consommation des produits finis ; elle montre une très nette orientation vers la consommation de semoules de blé dur au détriment des farines de blé tendre.

9. Évolution de la consommation des semoules et farines [40]
U = kg/tête/an

	1969	T %	1975	T %	1982
Farines	33,3	5,7	46,5	0	45,0
Semoules	32,3	9,8	56,6	5,6	82,9
Total	65,6	7,8	103,1	3,1	127,9

T % = Taux de croissance annuel moyen

La consommation/tête de farines a d'abord enregistré un accroissement notable (5,7 %-an), mais beaucoup moins rapide que celui de la semoule (9,8 %) ; elle a ainsi atteint un maximum de 46,5 kg en 1975. A partir de 1976, la consommation de farines s'est stabilisée autour de 44 à 46 kg alors que celle des semoules a continué à progresser à un rythme appréciable : 5,6 % par an.

Il faut noter que la SN-SEMPAC [41] a bien identifié cette nette orientation de la demande vers la semoule, dès l'année 1973. Cependant, les travaux émanant des autres organismes ont continué à attendre une saturation de la consommation des blés et à privilégier la consommation des blés tendres.

En effet, les adeptes du dogme de la substitution persistent à vouloir démontrer une baisse de la consommation des blés durs, en attribuant la forte progression de la consommation des semoules à un simple déplacement de l'autoconsommation en grains vers les produits commercialisés [42]. Cet argument est trompeur ; il repose sur une ignorance totale de la filière céréalière et des conditions de production et de consommation des blés. Un exercice simple peut montrer l'impossibilité d'une baisse de la consommation des blés durs : sur la période 1968-82 la consommation de semoule commercialisée a augmenté de 50,6 kg, soit environ 70 kg en équivalent blé dur ; en supposant [43] que l'autoconsommation s'élevait à ce niveau en 1969, la quantité totale écoulée hors du circuit officiel aurait été de plus de 9.300.000 quintaux.

Or, à la même date, la production nationale était de l'ordre de 8.511 milliers de quintaux dont plus 4 millions étaient collectés par l'office des céréales.

A partir de l'année 1985, face à la persistance et à l'importance des importations des blés durs et dérivés ; l'augmentation de la consommation des semoules a été reconnue par les services du ministère du Commerce. Cependant, faute d'une analyse globale et rétrospective, cette augmentation a été qualifiée de phénomène «extraordinaire, inexplicable par les économistes». En effet, une telle affirmation est basée sur le postulat selon lequel la consommation de semoule avait augmenté de 50 % entre 1984 et 1985. Et, dans cette optique, la forte hausse de la consommation par tête des céréales qui serait passée de 146 kg en 1980 à 203 kg en 1985, est attribuée à l'irrationalité des consommateurs et au gaspillage. «Ce phénomène à maintes reprises évoqué pourrait être illustré à travers l'exemple de la consommation par capita de céréales passant de 146 kg en 1980 à 203 kg en 1985, soit un accroissement de 39 %. Cet accroissement ne saurait être dû qu'aux seuls facteurs de l'accroissement démographique et de l'amélioration du niveau de vie. A titre d'illustration les 203 kg par capita de 1985 rapportés à la consommation de l'Espagne (83 kg), de la Grèce (122 kg) dénote l'irrationalité dans la consommation de ce produits»[\[44\]](#).

Cette conclusion n'est pas fondée[\[45\]](#) ; en ignorant les véritables tendances, elle occulte les causes réelles de la forte consommation actuelle et ne peut aboutir qu'à des interprétations et conclusions erronées. En effet, la sous-estimation de la consommation des céréales à l'année 1980 (soit 146 kg) est incontestable : les importations des blés, à elles seules, représentaient déjà 140 kg/tête, et les quantités commercialisées par la SN-SEMPAC s'élevaient à 160 kg/tête au cours de la même année.

Il est également important de souligner que cette évaluation de la consommation caractérisée par une hausse de 39 % en cinq ans, est en complète contradiction avec celles du ministère de l'Agriculture et du ministère de la Planification qui ont retenu, respectivement, une consommation, par tête de 200 kg et de 186 kg à l'année 1980, et qui considèrent que cette consommation a enregistré une baisse entre 1980 et 1984 à cause, notamment, d'une chute de la consommation des semoules de blé dur. Ces deux derniers organismes ont d'ailleurs conservé les mêmes estimations et les mêmes hypothèses dans leurs travaux ultérieurs à l'année 1984.

Les éléments de réflexion qui viennent d'être présentés mettent en évidence la spécificité du modèle de consommation algérien et de sa dynamique propre. Les analyses qui expliquent l'occidentalisation des modèles alimentaires par un déplacement de la consommation des produits de base vers celles des produits dits «riches», «nobles», ou «sophistiqués», notamment importés, ne sont pas valables en Algérie.

Il est vrai que, dans beaucoup de pays du Tiers-Monde, la consommation alimentaire a subi, à des degrés divers, une influence du modèle occidental. «Le mimétisme véhiculé par les réseaux de communication, la publicité, les flux, migratoires...» ; «les effets de démonstration» ; «la consommation des produits de luxe fondée sur un modèle importé» ; «la dégradation du modèle traditionnel par les

produits d'importation» sont des expressions couramment utilisées pour caractériser l'influence occidentale et ses effets.

Cependant, ce phénomène concerne essentiellement les pays à économie ouverte où les importations alimentaires répondent à une logique de marché et où la diffusion du modèle occidental peut être favorisée par la pénétration des firmes multinationales dont l'objectif est de développer le marché pour des produits nouveaux à forte valeur ajoutée.

En Algérie, où l'Etat détient le monopole des importations, et la décision en matière d'investissement et de réglementation des prix, pour les principaux produits alimentaires ; la dynamique de la consommation résulte, dans une large mesure, d'une part des politiques de l'offre, et d'autre part des politiques qui exercent une influence directe sur l'orientation de la demande (revenus, subventions des prix à la consommation...).

Dès lors, toutes les analyses qui s'appuient sur les lois tendanciennes de l'économie agro-alimentaire occidentale et de l'économie des pays entièrement dépendants de celle-ci, sans tenir compte des spécificités et des contraintes qui caractérisent l'ajustement de l'offre et de la demande en Algérie, sont forcément fallacieuses.

En effet, le modèle occidental est le résultat de transformations importantes des conditions socio-économiques de la production et de la consommation, il est «fondamentalement le produit du développement de l'économie marchande. Sa formation, son évolution, sa diffusion procèdent des lois tendanciennes de l'économie de marché» [46].

En Algérie, les capacités de production de l'agriculture et de l'industrie alimentaire n'ont pas répondu à la forte augmentation de la demande, et encore moins à la transformation de celle-ci qui aurait entraîné une éventuelle substitution-diversification.

D'une manière générale, la consommation s'est orientée vers les produits de base disponibles, largement importés, dont les prix subventionnés sont maintenus relativement bas. C'est ainsi que l'amélioration des revenus s'est traduite par une progression très rapide de la consommation de semoule de blé dur qui occupe une place privilégiée dans les habitudes alimentaires et à laquelle aucun substitut qui présente les mêmes avantages qualité-coût n'a été proposé. La majorité des consommateurs n'a pas abandonné la semoule pour le pain de boulangerie car la semoule se prête à un grand nombre de préparations culinaires et le pain doit être accompagné de produits souvent inaccessibles à cause de leurs prix.

La fidélité aux régimes à base de blé dur autorisée par les prix relatifs est une réponse parfaitement rationnelle, sur les plans nutritionnel et culturel, aux conditions créées par les interventions étatiques sur l'offre des produits alimentaires, sur les prix et sur les revenus.

Conclusion

Au terme de cette analyse préliminaire du modèle de consommation alimentaire, nous pouvons déjà affirmer que les objectifs de diversification fixés par les principales orientations économiques n'ont pas été atteints ; la volonté d'adapter l'ensemble du système productif national à la consommation par la mise en oeuvre d'une planification alimentaire n'a pas été concrétisée.

La diversité, l'incohérence des données, les différences importantes constatées entre les rations de base qui ont servi à l'étude de la consommation, se traduisent par un éventail assez large de tendances possibles. Dès l'année 1963, la diversification de la ration moyenne et la substitution entre blés ont été admises en tant que postulat ; toutes les études rétrospectives, ainsi que les prévisions élaborées jusqu'à l'année 1980, étaient basées sur des hypothèses arbitraires selon lesquelles les transformations de la structure de la consommation étaient des tendances «naturelles» liées uniquement à l'amélioration du niveau de vie et à l'urbanisation. A partir de l'année 1981, la comparaison de deux enquêtes, exercice très incertain, a permis de conforter la thèse de la substitution-diversification, et a induit en erreur un grand nombre de praticiens et de chercheurs.

Il est certain que toutes les analyses relatives à l'évolution de la consommation alimentaire en Algérie ont été inspirées par la dynamique du modèle de consommation occidental. Il s'avère que le modèle de consommation algérien n'a pas répondu à cette logique ; la consommation n'a pas toujours suivi l'évolution prévue ou identifiée par les différentes études et les plans de développement. C'est ainsi que la consommation de semoule de blé dur, produit traditionnel par excellence a enregistré à partir de l'année 1973 le plus fort taux de croissance. Par contre la consommation du blé tendre qui était censée se substituer à celle du blé dur, a connu une nette saturation à partir de l'année 1976. La consommation totale des blés a continué sa progression sur toute la période 1969/82[47], ceci dénote que les substitutions entre groupes de produits ont été très limitées. En effet la consommation de viandes rouges, des fruits et dans une moindre mesure celle des légumes n'ont pas connu de progression notable, tandis que les produits avicoles venaient s'ajouter au régimes antérieurs sans en modifier radicalement la structure.

Cette dynamique de la consommation, très différente de celle qui a été prévue, puis admise, s'explique essentiellement, d'abord par le niveau des disponibilités et l'évolution des prix relatifs des produits, ensuite par les habitudes alimentaires. Les conditions de production et de consommation alimentaires spécifiques au niveau de développement de l'Algérie n'ont pas permis la reproduction du modèle occidental ni la réalisation des modèles projetés.

En définitive, toutes les rations objectifs fixées à moyen terme sont caduques, dépassées par rapport à la dynamique réelle du modèle de consommation et déconnectées des différentes politiques mise en oeuvre.

Au delà des carences statistiques, la méconnaissance de la consommation pose le problème du choix du modèle de consommation et de son articulation avec le processus de planification alimentaire telle que nous l'avons préalablement définie.

La vision sectorielle qui a caractérisé le système de planification jusqu'à présent s'est traduite par des contradictions entre les différentes politiques, des décalages entre les prévisions et les tendances réelles, et en définitive par des déséquilibres qui ont déterminé les niveaux des importations des produits alimentaires.

La question essentielle n'est pas uniquement de savoir si la diversification est souhaitable et possible ; il faut surtout s'interroger sur l'articulation entre le modèle de consommation et l'ensemble du système productif, donc rechercher un équilibre susceptible de réduire la dépendance alimentaire.

A l'étape actuelle, en relation avec les réformes économiques en cours, la planification de l'alimentation doit être repensée ; la planification par branche doit impérativement se substituer à la planification sectorielle traditionnelle.

Dans cette optique l'organisation et le fonctionnement des filières agro-alimentaires ; les articulations entre l'évolution de la consommation alimentaire, la régulation de ces filières et les formes de la dépendance soulèvent des questions importantes qui doivent faire l'objet d'analyses particulières.

TABLEAU

TABLEAU

Annexe N° 3 : Apports nutritionnels des différentes rations et taux de couverture des besoins [12]

Ration	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 6	N° 7	N° 10	R.S.	N° 11	Besoins moyens
Apports										
- Calories	1678	1994	1712	1922	1777	2032	2100	2450	2756	2400
- Protéines totales (g)	47,3	53,3	48	54,8	47,7	58,7	59,5	70	82,1	55
Protéines animales (g)	- 9,6	9,6	6,7	5,9	9,7	5,1	12,2	17,5	7,8	17,5*
Apport x 100										
Besoin										
- Calories	69,9	83,1	71,3	80,1	74,0	84,7	87,5	102,1	114,8	100
- Proteines totales	86,0	96,9	87,3	99,6	86,7	106,7	108,2	127,3	149,3	100
- Proteines animales	54,9	54,9	38,3	33,7	55,4	29,1	69,7	100	44,6	100

* Pour les protéines animales le besoin moyen a été assimilé à l'apport souhaitable.

Annexe N° 4 : Principaux apports et équilibres nutritionnels du bilan et de l'enquête

	B.D.A.	Enquête	Ecart	B.R.S.
Calories totales :	1777	2756	+ 979	2400
- Origine végétale	1600	2581	+ 981	
en %	90	93,6		
- Origine céréales	1056	2040	+ 984	
en %	60	74		60%
- Origine glucidique	1253	2039	+ 786	
en %	70,5	73		66%
Protéines totales (eng)	47,7	82,1	+ 34,4	60
Origine animale	9,7	7,8	- 1,9	
en %	20,3	9,5		25-30
- Origine céréales	32,8	67,2	+ 34,4	
en %	68,7	81,8		60
Calories origine protéine (g)	190,8	328,4	+ 137,6	275 à 300
en %	10,7	11,9		11-12
Lipides totaux (g)	37	43,1	+ 6,1	40 à 50
- Calories lipidiques	333	388	+ 55	360 à 540
en %	18,7	14,1		20-25

- BDA : Bilan du ministère de l'agriculture rapport Autret op. cit. [9]
- Enquête et BRS (Besoins recommandés et rapports d'équilibre souhaités), selon M. Autret, op. cit. [10].

Notes

[*] INES Agronomie Blida - CREAD.

[1] A. Bencharif : Les objectifs de l'économie agro-alimentaire. Les cahiers du CREAD, «économie agro-alimentaire I», n° 7/8 4ème trimestre 1986.

[2] Les plus importantes études relatives à ces thèmes seront citées au cours de notre analyse.

[3] 1er plan quadriennal 1970/1973, rapport général, 1970.

[4] IIème plan quadriennal 1974/1977, rapport général, mai 1974.

[5] Rapport général du plan quinquennal 1980-1984.

[6] Deuxième plan quinquennal 1985-1989, rapport général, janvier 1985.

[7] Front de Libération Nationale, Charte Nationale, 1976.

[8] M. M. Autret, expert auprès de la FAO, a présenté au ministère de l'Agriculture plusieurs rapports et une série de notes de synthèse sur la situation alimentaire en Algérie ; les plus importants rapports sont cités ci-après.

[9] M. Autret : la situation alimentaire en Algérie et les objectifs alimentaires et nutritionnels du 2ème plan

quadriennal (1974-1977) et projections à moyen terme (1980) rapport au MARA-Alger et à la CCCE, Paris 1973.

[10] M. Autret : Analyse nutritionnelle de l'enquête nationale sur la consommation et les budgets des ménages (Algérie). FAO, Rome 1978.

[11] J. Klatzmann : Que sait-on de la situation alimentaire mondiale ? Journal de la société de statistique de Paris, 2ème trimestre 1981, in problèmes économiques n° 1753, décembre 1981.

[12] Les apports recommandés par individu moyen ont été déterminés par M. Autret, op. cit. **[10]** , pages 15 à 25.

– Calories : 2400.

– Protéines alimentaires totales : 55 g

[13] Rapport sur la situation agricole actuelle et les grandes orientations de développement à long terme, groupe interministériel, plan-ministère de l'Agriculture, mars 1978.

[14] D'une manière générale, les redressements effectués ne concernent qu'un nombre réduit de groupes de produits ; les corrections apportées se limitent soit à redresser le chiffre de l'enquête, en tenant compte de l'équilibre ressource-emploi du produit considéré, soit à intégrer la consommation d'un pays voisin, la Tunisie ou le Maroc. Ce type de redressement permet de corriger les erreurs grossières, et évidentes, mais les rations obtenues présentent toujours des incohérences. Dans la pratique, un redressement global qui tient compte de l'ensemble de la ration et des facteurs explicatifs de son évolution, serait plus approprié et plus utile. Une confrontation des données disponibles et l'application de tests de cohérence économique et surtout nutritionnelle, permettraient, par approximations successives, de se rapprocher le mieux possible d'une ration plausible aux différentes années retenues.

Nous avons mené une telle analyse sur la période 1969-1977 :

– A Bencharif : Consommation alimentaire en Algérie, structure, planification, politique, faculté de droit et de sciences économiques, université de Montpellier, 1975.

[15] Ministère de l'Industrie et de l'Energie : Production agricole et développement industriel, 1968.

[16] FAO : Projections relatives aux produits agricoles, 1970/1980.

[17] FAO : Bilans des disponibilités, 1970.

[18] Bneder, Roc International : Modèles de consommation alimentaire en Algérie, 1980.

[19] Rapport Autret, op. cit. **[9]**.

[20] Hydrotechnic corporation : Alimentation en eau et autosuffisance alimentaire, étude réalisée pour la SONATRACH 1969/79.

[21] Rapport annuel, op. cit. **[10]**.

[22] FAO, Division des comptes : Projection des comptes utilisation produits, année de base 1974/1976.

[23] D. Badillo : Stratégies agro-alimentaires pour l'Algérie, EDISUD, 1980.

[24] Ministère de l'Agriculture, DGEP, note sur la situation alimentaire et agricole (éléments et réflexion), décembre 1982.

[25] Ministère de l'Agriculture : Plan quinquennal 1980-84, tome I : Les objectifs de production, mars 1980.

[26] Plan 85-89, op. cit **[6]**, page 32.

[27] La dynamique de la consommation alimentaire dans les pays européens est souvent prise directement comme référence

– Les travaux et études qui analysent cette évolution sont cités afin de justifier les hypothèses retenues pour l'Algérie et plus particulièrement la baisse de la consommation des céréales, et l'augmentation du blé tendre et des viandes.

– Les modèles de Engel peuvent également être cités, mais sans être adaptés et appliqués à la situation algérienne.

– Enfin, certaines prévisions à long terme retiennent la consommation d'un ou de plusieurs produits d'une ration européenne, à une date donnée.

[28] Direction générale du plan et des études économiques : Etude du secteur des industries agricoles et alimentaires, SERMI, 1964.

[29] Source : Ministère de l'Agriculture, op. cit. **[24]**, page 30.

[30] L'évaluation des politiques relevant de la sphère alimentaire ; l'absence de planification alimentaire ; ses conséquences sur l'évolution de la consommation, les formes de la dépendance et la régulation des filières constituent des thèmes importants qui nécessitent une attention particulière et des développements relativement longs ; ils seront abordés dans un prochain article.

[31] Une analyse par filière qui confronte les différents flux et leur évolution (production nationale – collecte-importations de produits bruts – transformation – importations de produits finis – production de produits finis – ventes de produits finis) permet de vérifier la cohérence des données, d'aboutir à un niveau d'équilibre offre-demande plus fiable, et de mieux cerner l'évolution de la consommation réelle. Nous avons mené une telle analyse pour approcher la consommation des céréales et son évolution (**[32]**-**[33]**). On peut également évaluer la cohérence de la ration dans son ensemble**[14]**.

[32] A. Bencharif : La consommation des céréales en Algérie; in «Politiques alimentaires et agricoles de l'Algérie» ; la revue du C.E. NEAP, n° 3 septembre 1985.

[33] A. Bencharif : La dynamique de la consommation des produits céréaliers en Algérie (1965-1984), Identification des facteurs explicatifs – communication au séminaire international sur les modèles de consommation et les politiques alimentaires dans les pays du Maghreb, mai 1986, FAO, Rome.

[34] S. Bedrani – P. Robineau : Présentation du séminaire sur l'évolution de la consommation alimentaire en Algérie, in l'évolution de la consommation alimentaire en Afrique le cas de l'Algérie, CREA, IIES, 1982.

[35] M. Padilla, S. Oncuoglu, M. Allaya : L'évolution comparée des consommations alimentaires dans les pays du Maghreb communication au séminaire d'Alger sur «les modèles de consommations et les politiques alimentaires dans les pays du Maghreb 17-19 décembre 1984.

[36] L'évolution de la consommation des blés et dérivés a fait l'objet d'analyses précises et détaillées (op. cit., **[32]**, **[33]**). Nous ne reprendrons, ici, que quelques éléments qui démontrent que la consommation des blés a suivi des tendances tout à fait opposées aux hypothèses retenues par des différentes études et affirmées par les chercheurs.

[37] En 1987, le montant des subventions était de 194,18 DA/quintal de blé dur et de 142,22 DA/quintal de blé tendre.

– Le rapport subvention/prix à la consommation du produit fini était alors de 1,17 pour la semoule supérieure et de 0,47 pour le pain (baguette de 300g).

– La part de la subvention dans le prix réel (prix à la consommation + subvention) était de 54 % pour la semoule et de 32 % pour le pain.

– Source : chiffres calculés à partir des informations fournies par le journal officiel du 29 juillet 1987.

[38] Sources : – Importations en grains : bilans OAIC.
– Importations de farines et semoules : rapports SN-SEMPAC, de 1968 à 1982, et rapports ENIAL de 1983 à 1985.

[39] La production moyenne des blés a évolué de la manière suivante :

	1979/1981	1983/1985	(en milliers de qx)
Blé dur	7542	6970	
Blé tendre	4719	3790	
Total	12261	10760	

[40] Les quantités de farines et semoules sont exprimées en produits finis, à partir des quantités commercialisées par la SN-SEMPAC (1969-1982).

[41] La société nationale de semoulerie, minoteries, pâtes alimentaires et couscous, seule entreprise de la filière jusqu'à l'année 1982, détenait pratiquement le monopole des triburations du circuit officiel. Cette entreprise a pu bien cerner l'évolution de la demande, grâce à un suivi régulier des ventes et des principaux flux : approvisionnements, quantités triturés, produites, importées... Ainsi, beaucoup plus proche du consommateur, l'industrie alimentaire doit jouer un rôle important dans le processus de planification alimentaire.

[42] Cette idée, largement répandue, était retenue comme hypothèse d'évolution dès les premières années de l'indépendance voir citation de l'étude SERMI, au début de cette section.

[43] Nous avons retenu des hypothèses extrêmes : une consommation totale des blés durs constante, les quantités non commercialisées par le circuit officiel s'annulent totalement en 1982. Pour cela, il aurait fallu, qu'à l'année 1969, une quantité totale de 70 kg x 13.348.000 habitants : 9.343.600 quintaux ait été écoulee hors du circuit officiel.

On peut nous rétorquer que la production nationale est sous-estimée. Même en multipliant le niveau de production par deux, on aboutirait à un résultat aberrant. Le même exercice peut être mené en considérant les importations de blés durs qui sont passées de 19,6 kg/tête en 1969 à 98 kg/tête en 1980, soit une augmentation de 78,4 kg/tête ; alors que la production nationale totale en 1969 n'était que de 64 kg/tête.

Le fort accroissement de la consommation des blés peut être démontré et surtout expliqué par un grand nombre d'approches qui analysent les facteurs économiques et

culturels qui ont engendré une telle dynamique (op. cit. [36]).

[44] Ministère du Commerce : La dépendance alimentaire analysée à travers les échanges commerciaux, 1986.

[45] En 1980, la consommation totale des céréales devait déjà se situer autour de 200 kg/tête ; en effet les importations de blés s'élevaient à 26.357 milliers de quintaux (tableau n° 8) soit 140 kg/tête ; il faudrait y ajouter la production nationale commercialisée et autoconsommée ainsi que la consommation d'orge. Les données de la SN-SEMPAC sont encore plus précises ; en 1980 elle a commercialisé 45,4 kg/tête de farines et 75,9 kg/tête de semoules, soit respectivement 55 kg et 105,4 kg en équivalent-grain. L'examen de l'évolution des quantités commercialisées montre bien que la forte augmentation de la demande/tête en semoules s'est amorcée à partir de 1972 et que cette progression s'est beaucoup ralentie à partir de 1979.

1972	1979	1982
34,9 Kg	74,9 Kg	82,9 Kg

le taux de croissance annuel moyen est ainsi passé de 11,5 % à 3,4 %. Le même phénomène peut être constaté en considérant les importations totales de blé dur (tableau n° 8) dont l'accroissement moyen a connu un fléchissement à partir de 1980 : 15,7 %/tête/an de 1969 à 1980 et 1,2 %/tête/an de 1980 à 1984. Par ailleurs le qualificatif "irrationalité dans la consommation" par rapport aux pays européens révèle bien cette référence automatique au modèle occidental sans tenir compte de toutes les mutations de la demande et de l'offre qui ont engendré l'émergence de ce modèle dans les pays occidentaux.

[46] L. Malassis : Economie agro-alimentaire, tome I : Economie de la consommation et de la production agro-alimentaire, Cujas 1979.

[47] La consommation totale des blés qui était de l'ordre de 134 kg tête en 1969, s'est élevée à environ 181 kg/tête en 1975 et a atteint 196 kg/tête en 1981, in «La dynamique de la consommation des produits céréaliers en Algérie», op. cit., [33].